



SMF d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (Siren : 200078038)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	La Ferté-Gaucher
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	27/12/2017
Date d'effet	01/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Philippe DE VESTELE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des Services Publics
Numéro et libellé dans la voie	6 Rue Ernest Delbet
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77320 La Ferté-Gaucher
Téléphone	01 64 20 54 72
Fax	
Courriel	cccb77@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	326 027
Densité moyenne	74,20

Périmètres

Nombre total de membres : 13

- Dont 13 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
77	CA Coulommiers Pays de Brie (200090504)	CA
02	CA de la Région de Château-Thierry (200072031)	CA
77	CA du Pays de Meaux (200072130)	CA
51	CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne (200067684)	CA
77	CA Val d'Europe Agglomération (247700339)	CA
51	CC de la Brie Champenoise (245100888)	CC
77	CC des Deux Morin (200072544)	CC
51	CC de Sézanne-Sud Ouest Marnais (200066835)	CC
51	CC des Paysages de la Champagne (200066850)	CC
02	CC du Canton de Charly-sur-Marne (240200584)	CC
77	CC du Provinois (200037133)	CC
51	CC du Sud Marnais (245100979)	CC
77	CC Val Briard (200072874)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 6

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>Transformation en EPAGE AP n°4 du 28 avril 2021</i> Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau Par substitution
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer Par substitution
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines Par substitution
- Autres actions environnementales <i>Le syndicat a pour objet de porter la CLE du SAGE des Deux Morin et de réaliser ou faire réaliser toutes les actions concourant à la mise en œuvre du SAGE des Deux Morin. Le Syndicat Mixte est compétent pour mettre en œuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin. Au titre de cette compétence, le Syndicat Mixte : - assure l'animation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Deux Morin et des enjeux définis par le SAGE - assure la réalisation des études générales à l'échelle du bassin versant des Deux Morin; - assure la cohérence des projets engagés sur le territoire avec les objectifs et les orientations du SAGE - assure la sensibilisation des acteurs du territoire sur les différentes thématiques liées à l'eau - assure le portage de la procédure de révision du SAGE (art. L212-4 du code de l'environnement) - assure l'évaluation du SAGE - facilite et promeut les réseaux d'échange notamment le réseau intersage - peut assurer la rédaction et le pilotage des contrats de bassin sur l'eau et autres contrats d'application du</i>

SAGE, avec les maîtres d'ouvrages ayant adhéré. Pour mener à bien ses missions, le syndicat se dotera d'un service d'animation. Il passera toutes conventions utiles à la réalisation de ses missions.
Par substitution
Autres
- Autres
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)